COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

Présents : SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

1. Concession au cimetière

Le conseil accorde à l'unanimité une concession au cimetière à la personne suivante :

- Madame Marianne WOLFF-STACHER de Bereldange

2. Commissions communales

a) A l'unanimité, le conseil décide de nommer Monsieur Matias Canibe comme membre de la commission communale du vivre-ensemble interculturel.

b) Sur demande du parti « CSV Walfer », le conseil décide à l'unanimité de remplacer :
- Monsieur Steve Philippe par Monsieur Georges Weyer comme membre dans la commission de l'économie, du commerce et du tourisme ;
- Monsieur Steve Philippe par Monsieur Georges Weyer comme membre dans la commission du vivre-ensemble interculturel.

c) Sur demande du parti « déi gréng Walfer », le conseil décide à l'unanimité de remplacer :
- Madame Caroline Mangold par Monsieur Guy Urbany comme membre dans la commission du climat et de l'environnement ;
- Madame Carole Majerus par Monsieur Marc Ries comme membre dans la commission de la famille, des personnes en situation d'handicap, du troisième âge et sociale ;
- Madame Caroline Mangold par Monsieur Riad Bahema comme membre dans la commission du vivre-ensemble interculturel.

3. Organisation scolaire 2026-2027 définitive

A l'unanimité, le conseil approuve l'organisation scolaire 2026/2027 définitive pour l'école fondamentale de Walferdange, telle qu'elle a été modifiée et complétée après son approbation dans la séance du 3 juin 2026.

4. Contrats

a) A l'unanimité, le conseil approuve l'acte de vente pour un terrain sis à Helmsange, lieu-dit « Rue de l'Armistice », inscrit au cadastre de la commune de Walferdange, section A de Helmsange, sous le numéro cadastral 140/3314, d'une contenance de 40 ares 18 centiares.

b) A l'unanimité, le conseil approuve l'acte de vente pour un chemin d'exploitation sis à Helmsange, lieu-dit « Bocksberg », inscrit au cadastre de la commune de Walferdange, section A de Helmsange, sous le numéro cadastral 305/976, d'une contenance de 18 ares.

5. Projet d'aménagement particulier

A l'unanimité, le conseil approuve le projet de modification ponctuelle du PAP « Rue Roger Barthel » portant sur des fonds sis à Bereldange, au lieu-dit « Rue Roger Barthel », présenté par le bureau BEST ingénieurs-conseils pour le compte de la société « CREAVICAB S.A. » et visant à ajouter la possibilité d'aménager des avant-corps en façade avant et à mettre à jour la surface cédée au public.

6. Déclarations de recette

A l'unanimité, lo conseil approuve plusieurs déclarations de recette relatives à l'exercice 2025.

7. Modification d'une redevance

Suite à l'adaptation des prix du repas sur roues par SERVIOR, le conseil communal décide à l'unanimité d'adapter à partir du 1er janvier 2027 la redevance pour le repas sur roues à 14,75 € par repas et à 2 € par livraison.

8. Crédits budgétaires

a) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 30.000,00 €, qui sera inscrit au budget de l'exercice 2026 en vue de disposer du crédit nécessaire pour l'organisation d'ateliers pour le projet d'un logement coopératif.

b) A l'unanimité, le conseil approuve un nouveau crédit supplémentaire de 400.000,00 €, qui sera inscrit au budget de l'exercice 2026 en vue de disposer du crédit nécessaire pour l'aménagement du stade Prince Henri suite à la montée du football en BGL Ligue.

c) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 8.200,00 €, qui sera inscrit au budget de l'exercice 2026 en vue de disposer du crédit nécessaire pour couvrir les frais résultants de l'ajustement du remboursement du prêt financier par le Syndicat des Eaux du Centre.

d) A l'unanimité, le conseil approuve un nouveau crédit supplémentaire de 42.000,00 €, qui sera inscrit au budget de l'exercice 2026 en vue de disposer du crédit nécessaire pour les frais résultants de l'évaluation du transport scolaire couvrant la période 2027-2030 et l'appel d'offres.

e) A l'unanimité, le conseil approuve plusieurs crédits supplémentaires du budget ordinaire de l'exercice 2026.

9. Office Social : compte 2024

A l'unanimité, le conseil décide d'approuver le bilan et les comptes de profits et pertes de l'exercice 2024 de l'office social de la commune de Walferdange.

10. Décomptes de travaux extraordinaires

A l'unanimité, le conseil approuve les décomptes des travaux suivants :

a) Travaux de rénovation de l'ancienne maison Theisen : 349.841,21 €

b) Acquisition d'un véhicule type amplirolle (permis B) avec benne : 67.724,47 €

c) Travaux de rénovation de la maison 11, chemin de Fer : 717.969,70 €

d) Travaux de la remise en état de la maison 11, rue de l'Eglise : 228.716,53 €

11. Règlements de circulation

Le conseil approuve à l'unanimité des règlements temporaires d'urgence en matière de circulation dans la route de Diekirch à Helmsange dans le cadre des travaux de réaménagement de la N7, dans la rue Michel Rodange à Bereldange, dans la rue Prince Henri à Hemlsange, dans la rue Josy Welter à Walferdange, la route de Luxembourg (N7) à Bereldange, dans la rue Limana à Bereldange, dans la rue Millewee à Helmsange, dans la rue Bellevue à Bereldange, dans la rue de Bridel à Bereldange et dans la rue du Chemin de Fer à Walferdange.

12. Création de postes

a) A l'unanimité, le conseil décide de créer un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, à tâche complète, pour les besoins du service communication.

b) A l'unanimité, le conseil décide de créer un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, à tâche complète, pour les besoins du service finances.

c) A l'unanimité, le conseil décide de créer un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif, à tâche complète, pour les besoins du service finances.

d) A l'unanimité, le conseil décide de créer deux postes d'ouvriers polyvalents sous le statut de salarié à tâche manuelle, conformément aux dispositions du contrat collectif de travail applicable aux salariés à tâche manuelle de l'administration communale de Walferdange, afin d'anticiper les départs à la retraite successifs de plusieurs ouvriers communaux affectés au service industriel.

e) A l'unanimité, le conseil décide de créer un poste de fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, à tâche complète pour les besoins du secrétariat communal.

12F Information et transparence concernant les réunions publiques et initiatives citoyennes

Il convient de préciser que la rencontre du 16 septembre n'a pas été organisée à l'initiative de la commune. Elle faisait suite à une démarche privée, dans le cadre de laquelle des flyers avaient été distribués pour annoncer une rencontre dans les locaux communaux.

Cette rencontre devait initialement réunir un nombre très restreint de personnes, raison pour laquelle elle n'a pas fait l'objet d'une information préalable spécifique du conseil communal.

Le service communal concerné a notamment recueilli les différentes observations exprimées lors de cette réunion inofficielle. Celles-ci pourront être reprises dans le cadre d'une réunion ultérieure organisée à plus grande échelle.

Pour l'avenir, l'information du conseil communal sera faite en fonction de la nature, de la portée et du suivi donné aux initiatives concernées, dans l'objectif de garantir une communication cohérente entre les instances communales.

12G Problématique des refus d'admission dans la maison relais de la commune de Walferdange

Le collège échevinal est conscient de la problématique des refus d'admission à la Maison Relais, plusieurs réclamations ayant été reçues à ce sujet.

La difficulté rencontrée cette année s'explique notamment par le fait que le ministère de la Famille a limité le nombre d'enfants pouvant être accueillis dans les locaux existants, compte tenu des surfaces disponibles et des exigences applicables en matière de superficie par enfant. Cette limitation a entraîné une réduction des capacités d'accueil alors que les besoins restent importants.

Afin de remédier rapidement à cette situation, une demande d'agrément a été introduite auprès du ministère compétent en vue de permettre l'accueil d'enfants supplémentaires au Centre Princesse Amélie ainsi qu'au hall sportif de Bereldange. Une réponse du ministère est attendue prochainement, de sorte qu'une solution à la situation actuelle devrait pouvoir être trouvée dans de brefs délais.

Pour la prochaine rentrée, il est prévu d'améliorer la communication avec la Maison Relais, notamment par l'organisation préalable d'une réunion d'information. La procédure d'inscription sera revue, en particulier en ce qui concerne la transmission des informations aux parents, qui s'est faite cette année principalement par voie électronique au lieu de support papier.

12H <u>Charte communale de Développement de l'Activité Physique et des Sports</u>

À ce stade, le collège échevinal n'a pas encore signé la Charte du Ministère des Sports. Une présentation détaillée de celle-ci a toutefois été assurée sur place par des représentants du Ministère.

Bien que la mise en œuvre de cette démarche, y compris la création éventuelle d'un poste de coordinateur sportif communal, ne constitue actuellement pas une priorité, le collège échevinal reste ouvert à une réflexion ultérieure. Dans ce contexte, une réunion avec les clubs sportifs de Walferdange, l'école fondamentale et la maison relais pourrait être envisagée afin de recueillir les différents points de vue et d'évaluer les besoins au niveau communal.

13. <u>Séance non publique</u>

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 28. SEPTEMBER 2026

Anwesend: SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

1. Grabkonzession

Der Rat genehmigt einstimmig eine Grabkonzession für folgende Person:

- Frau Marianne WOLFF-STACHER aus Bereldingen

2. Gemeindekommissionen

a) Der Gemeinderat beschließt einstimmig, Herrn Matias Canibe zum Mitglied der Gemeindekommission für interkulturelles Zusammenleben zu ernennen.

b) Auf Anfrage der Partei „CSV Walfer“ beschließt der Rat einstimmig:

- Herr Steve Philippe durch Herr Georges Weyer als Mitglied in der Kommission für Wirtschaft, Handel und Tourismus zu ersetzen;
- Herr Steve Philippe durch Herr Georges Weyer als Mitglied in der Kommission für interkulturelles Zusammenleben zu ersetzen;

c) Auf Anfrage der Partei „déi gréng Walfer“ beschließt der Rat einstimmig:

- Frau Caroline Mangold durch Herr Guy Urbany als Mitglied in der Kommission für Klima und Umwelt zu ersetzen;
- Frau Carole Majerus durch Herr Marc Ries als Mitglied in der Kommission für Familie, Menschen mit Behinderungen, Senioren und Soziales zu ersetzen;
- Frau Caroline Mangold durch Herr Riad Bahema als Mitglied in der Kommission für interkulturelles Zusammenleben zu ersetzen.

3. Definitive Schulorganisation 2026/2027

Einstimmig genehmigt der Rat die definitive Schulorganisation 2026/2027 für die Grundschule von Walferdingen, so wie sie nach der Abstimmung vom 6. Juni 2026 umgeändert und vervollständigt wurde.

4. Verträge

a) Einstimmig genehmigt der Gemeinderat den Kaufvertrag betreffend ein Grundstück gelegen in Helmsingen, Rue de l‘Armistice, Kadasternummer 140/3314, mit einer Gesamtfläche von 40,18 Ar.

b) Einstimmig genehmigt der Gemeinderat den Kaufvertrag betreffend einen Wirtschaftsweg, gelegen in Helmsingen, Ort genannt „Bocksberg“, Kadasternummer 305/976, mit einer Gesamtfläche von 18 Ar.

5. Teilbebauungspläne PAP

Einstimmig genehmigt der Rat das Projekt zur punktuellen Änderung des PAP „Rue Roger Barthel” betreffend Grundstücke in der Rue Roger Barthel in Bereldingen, vorgestellt vom Büro BEST im Auftrag im Auftrag der Firma „CREAVICAB S.A.“ mit dem Ziel, die Möglichkeit zur Errichtung von Vorbauten an der Vorderseite zu schaffen und die für die Öffentlichkeit zugängliche Fläche zu erweitern.

6. Einnahmeerklärungen

Einstimmig genehmigt der Rat mehrere Einnahmeerklärungen für das Haushaltsjahr 2025.

7. Änderung einer Gebühr

Infolge der Preisanpassung für den Mahlzeitendienst „Essen auf Rädern“ durch SERVIOR, beschließt der Rat einstimmig, die Gebühr für diesen Dienst ab dem 1. Januar 2027 auf 14,75 € pro geliefertes Menü und 2 € pro erfolgte Lieferung anzupassen.

8. Zusätzliche Kreditte

a) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 30.000,00 €, der in den Haushalt des Haushaltsjahres 2026 aufgenommen wird, um über den notwendigen Kredit zu verfügen für die Organisation von Workshops für das Projekt Wohngenossenschaft in Walferdingen.

b) Einstimmig genehmigt der Rat einen neuen zusätzlichen Kredit in Höhe von 400.000,00 €, der in den Haushalt des Haushaltsjahres 2026 aufgenommen wird, um über den notwendigen Kredit zu verfügen für den Umbau des Prince-Henri-Stadions im Zuge des Aufstiegs der Fußballmannschaft in die BGL-Liga.

c) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 8.200,00 €, der in den Haushalt des Haushaltsjahres 2026 aufgenommen wird, um über den notwendigen Kredit zu verfügen zur Deckung der Kosten, die sich aus der Anpassung der Rückzahlung des Darlehens durch den Wasserverband „Syndicat des Eaux du Centre“ ergeben.

d) Einstimmig genehmigt der Rat einen neuen zusätzlichen Kredit in Höhe von 42.000,00 €, der in den Haushalt des Haushaltsjahres 2026 aufgenommen wird, um über den notwendigen Kredit zu verfügen für die Kosten, die sich aus der Auswertung des Schultransportangebots für den Zeitraum 2027–2030 sowie der Ausschreibung ergeben.

e) Einstimmig genehmigt der Rat mehrere zusätzliche Kreditte für den ordentlichen Haushalt des Haushaltsjahres 2026.

9. Sozialamt: Jahresrechnung 2024

Der Gemeinderat beschließt einstimmig, die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung für das Haushaltsjahr 2024 des Sozialamtes der Gemeinde Walferdingen zu genehmigen.

10. Abnahmeverhandlungen

Einstimmig genehmigt der Rat folgende Abnahmeverhandlungen für außerordentliche Arbeiten:

a) Renovierungsarbeiten für das frühere Haus Theisen: 349.841,21 €

b) Anschaffung eines Fahrzeugs vom Typ „Amplirolle“ (Führerschein Klasse B) mit Kippmulde: 67.724,47 €

c) Renovierungsarbeiten des Hauses 11, Rue Chemin de Fer: 717.969,70 €

d) Sanierungsarbeiten am Haus 11, Rue de l'Eglise: 228.716,53 €

11. Verkehrsreglemente

Anschließend genehmigt der Gemeinderat einstimmig zeitlich begrenzte dringliche Verkehrsreglemente in der Route de Diekirch in Helmsingen im Rahmen der Sanierungsarbeiten an der N7, in der Rue Michel Rodange in Bereldingen, in der Rue Prince Henri in Helmsingen, in der Rue Josy Welter in Walferdingen, in der Route de Luxembourg (N7) in Bereldingen, in der Rue Limana in Bereldingen, in der Rue Millewee in Helmsingen, in der Rue Bellevue in Bereldingen, in der Rue de Bridel in Bereldingen und in der Rue du Chemin de Fer in Walferdingen.

12. Schaffung von Posten

a. Der Gemeinderat beschließt einstimmig, für die Kommunikationsabteilung eine Vollzeitstelle für einen Gemeindeangestellten der Gehaltskategorie A, Gehaltsgruppe A2, Untergruppe Verwaltung, zu schaffen.

b. Der Gemeinderat beschließt einstimmig, für die Finanzabteilung eine Vollzeitstelle für einen Gemeindeangestellten der Gehaltskategorie B, Gehaltsgruppe B1, Untergruppe Verwaltung, zu schaffen.

c. Der Gemeinderat beschließt einstimmig, für die Finanzabteilung eine Vollzeitstelle für einen Gemeindeangestellten der Gehaltskategorie C, Gehaltsgruppe C1, Untergruppe Verwaltung, zu schaffen.

d. Der Gemeinderat beschließt einstimmig, gemäß den Bestimmungen des für Arbeitnehmer mit manuellen Tätigkeiten der Gemeindeverwaltung Walferdingen geltenden Kollektivvertrags zwei Stellen für vielseitig einsetzbare Arbeiter mit dem Status von Arbeitnehmern mit manuellen Tätigkeiten zu schaffen, um den bevorstehenden, aufeinanderfolgenden Ruhestandseintritten mehrerer dem industriellen Dienst zugeteilter Gemeindearbeiter vorzugreifen.

e. Der Gemeinderat beschließt einstimmig, für das Gemeindesekretariat eine Vollzeitstelle für einen Gemeindebeamten der Gehaltskategorie B, Gehaltsgruppe B1, Untergruppe Verwaltung, zu schaffen.

12F Information und Transparenz hinsichtlich öffentlicher Versammlungen und Bürgerinitiativen

Das Treffen vom 16. September wurde nicht auf Initiative der Gemeinde organisiert. Es ging auf eine private Initiative zurück, in deren Rahmen Flyer verteilt worden waren, um ein Treffen in den Räumlichkeiten der Gemeinde anzukündigen.

Ursprünglich war dieses Treffen für einen sehr kleinen Personenkreis vorgesehen, weshalb der Gemeinderat im Vorfeld nicht gesondert darüber informiert wurde.

Die zuständige Dienststelle der Gemeinde hat die verschiedenen Anmerkungen festgehalten, die bei diesem inoffiziellen Treffen vorgebracht wurden. Diese können im Rahmen einer späteren Versammlung mit einem größeren Teilnehmerkreis aufgegriffen werden.

Künftig wird der Gemeinderat je nach Art, Tragweite und weiterer Behandlung der betreffenden Initiativen informiert, um eine abgestimmte Kommunikation zwischen den Gemeindeorganen zu gewährleisten.

12G Problematik der Aufnahmeverweigerungen in der Maison Relais Walferdingen

Der Schöffenrat ist sich der Problematik der Aufnahmeverweigerungen in der Maison Relais bewusst, da hierzu mehrere Beschwerden eingegangen sind.

Die in diesem Jahr aufgetretenen Schwierigkeiten sind insbesondere darauf zurückzuführen, dass das Familienministerium die Zahl der Kinder, die in den bestehenden Räumlichkeiten betreut werden dürfen, unter Berücksichtigung der verfügbaren Flächen und der geltenden Anforderungen an die Fläche pro Kind begrenzt hat. Diese Begrenzung hat zu einer Verringerung der Betreuungskapazitäten geführt, während der Bedarf jedoch weiterhin hoch ist.

Um dieser Situation rasch abzuhelfen, wurde beim zuständigen Ministerium ein Antrag auf Zulassung eingereicht, damit zusätzliche Kinder im Centre Princesse Amélie sowie in der Sporthalle von Bereldingen betreut werden können. Eine Antwort des Ministeriums wird in Kürze erwartet, sodass voraussichtlich zeitnah eine Lösung für die aktuelle Situation gefunden werden kann.

Für den nächsten Schuljahresbeginn ist vorgesehen, die Kommunikation mit der Maison Relais zu verbessern, insbesondere durch die vorherige Organisation einer Informationsveranstaltung. Das Anmeldeverfahren wird überarbeitet, vor allem hinsichtlich der Übermittlung der Informationen an die Eltern, die in diesem Jahr überwiegend elektronisch statt in Papierform erfolgte.

12H Kommunale Charta zur Förderung von körperlicher Aktivität und Sport

Der Schöffenrat hat die Charta des Sportministeriums bislang noch nicht unterzeichnet. Vertreter des Ministeriums haben diese jedoch vor Ort ausführlich vorgestellt.

Obwohl die Umsetzung dieser Initiative, einschließlich der möglichen Schaffung einer Stelle für einen kommunalen Sportkoordinator, derzeit keine Priorität darstellt, bleibt der Schöffenrat offen für eine spätere Prüfung. In diesem Zusammenhang könnte ein Treffen mit den Sportvereinen von Walferdingen, der Grundschule und der Maison Relais in Betracht gezogen werden, um die verschiedenen Standpunkte einzuholen und den Bedarf auf Gemeindeebene zu ermitteln.

13. Geheimsitzung

DP Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

LSAP Walfer
14, Rue du Soleil
L-7250 Helmsange

Walferdange, le 22 septembre 2026

Au Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Information et transparence concernant les réunions publiques et initiatives citoyennes

Selon les informations dont nous disposons, une réunion publique rassemblant environ une trentaine personnes s'est tenue le 16 septembre dans les locaux de la mairie. Il apparaît également que plusieurs initiatives citoyennes, sous forme numérique ou par courrier, ont récemment été adressées à la commune.

Dans un esprit de collaboration constructive entre les organes de la commune, nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

- Le collège échevinal pourrait-il fournir des précisions concernant la réunion du 16 septembre (objet, participants, conclusions éventuelles) ?
- Pour quelle raison le conseil communal n'en a-t-il pas été informé en amont ou a posteriori ?
- Combien d'initiatives citoyennes, sous forme numérique ou papier, ont été portées à la connaissance du collège échevinal au cours des trois dernières années ?
- Le collège échevinal envisage-t-il, à l'avenir, de transmettre ces informations au conseil communal dans le cadre d'une procédure transparente et cohérente, afin de renforcer la communication entre les instances communales ?

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les conseillers communaux du DP Walfer

Guy Arendt

Alain Weins

Laurent Schanck

Les conseillères communales du LSAP Walfer

Henoké Courte-Wolde-Medhin

Helga Krecké-Mardetschläger

DP Sektioun Walfer

B.P. 39

L-7201 Bereldange

Walferdange, le 22 septembre 2026

Au Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Problématique des refus d'admission dans les maisons relais de la commune de Walferdange

Au cours des dernières semaines, la DP-Walfer a appris que certains élèves n'avaient pas été admis dans les maisons relais de la commune, alors même qu'ils les fréquentaient sans difficulté les années scolaires précédentes ou que leurs frères et sœurs y étaient pris en charge. D'après nos informations, ces familles se sont vu signifier qu'elles ne s'étaient pas inscrites ou qu'elles l'avaient fait trop tard. Certaines personnes concernées affirment ne pas avoir reçu d'appel à inscription, ou que celui-ci leur est parvenu trop tard, ou encore que la date limite d'inscription n'était pas claire. Il semble par ailleurs que les modalités d'inscription aient été modifiées pour cette année scolaire, ce qui a probablement contribué à ces difficultés.

Partant, nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

- Le collège échevinal peut-il confirmer ce problème ?
- Quelles sont les causes de ce problème ?
- Le collège échevinal travaille-t-il actuellement à trouver un moyen de permettre à ces enfants d'obtenir malgré tout une place à la maison relais ?

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les conseillers communaux du DP Walfer

Guy Arendt Alain Weins Laurent Schanck

LSAP Walfer
14, Rue du Soleil
L-7250 Helmsange

Walferdange, le 23 septembre 2026

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Walferdange
Madame, Messieurs,
Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Charte Communale de Développement de l'Activité Physique et des Sports

Cette Charte s'inscrit dans le cadre de la loi modifiée du 3 août 2005 relative au sport, ainsi que du concept-cadre « Lëtzebuerg lieft Sport », lequel tend à favoriser une société saine, active et inclusive par l'essor de l'activité physique et des sports.

- Le collège échevinal a-t-il déjà signé cette Charte du ministère des Sports ou projette-t-il de le faire ?
- Le cas échéant, le collège échevinal serait-il disposé à procéder à la création d'un poste de coordinateur sportif communal ?

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les conseillères communales du LSAP Walfer

Helga Krecké-Mardetschläger

Henoké Courte-Wolde-Medhin